

AU SOMMAIRE : ANXIOGÈNE ? / GRÈVE ET MANIFESTATION À PARIS LE JEUDI 29 SEPTEMBRE / SAUVE QUI PEUT ? / BON À SAVOIR : GASPILLAGE ? / REWARD OPERATIONS FRANCE : RELATION DÉSHUMANISÉE ? / RAPPEL ACCIDENT DU TRAVAIL / CPF : VERSEMENT DES 3000 EUROS / SALARIÉES DU CSE : LA GRÈVE, ÇA PAYE !

ANXIOGÈNE ?

Ces derniers temps, la situation devient de plus en plus incertaine pour tout le monde. Quel sera notre avenir, celui de nos enfants, notamment au regard de la dégradation de notre environnement ? Il y a également la multiplication des conflits à travers le monde, souvent pour des raisons économiques, mais aussi la montée de l'extrême-droite dans de très nombreux pays dont le nôtre.

Et puis, notre travail qui nous permet de vivre, parfois seulement de survivre, nous procure un salaire qui augmente moins vite que les prix. Voici un nouvel élément anxiogène. Et pourtant, nous n'avons jamais produit autant de richesses, notamment chez Airbus. Et pas de chance, la Direction d'Airbus fuit le dialogue social, quand elle ne le simule pas.

Enfin, il y a RELOAD ou « Réduction Équilibrée Légale et Optimisée des Acquis et des Droits » des travailleurs. Rien n'est discuté, tout est imposé. C'est le cas de la classification, source naturelle de stress. Les intitulés des postes qui seront, eux, classifiés, à défaut de nos savoir-faire, devraient être disponibles pour tous. La Direction « n'en fera pas la publicité » car cela serait « anxiogène pour les salariés » !

Pour la CGT, c'est le manque d'information qui est source de stress.

Voici le lien (2^e cadre- attention, la Direction a écrit en vert sur fond vert !) :

<https://sites.google.com/airbus.com/reload/home/ressources-utiles>

Marre de perdre du pouvoir d'achat ? Marre de votre charge de travail ? Marre de devoir travailler après 60 ans ? Marre de voir votre temps de travail augmenté ? Marre de la division des travailleurs ?

GRÈVE ET MANIFESTATION À PARIS LE JEUDI 29 SEPTEMBRE

DÉPART 14H PLACE DENFERT-ROCHEREAU



Dites STOP et soyons nombreux à revendiquer des hausses de salaires, la baisse du temps de travail, la retraite à 60 ans et l'égalité entre les femmes et les hommes !

Contactez la CGT :
cgt_elt@airbus.com

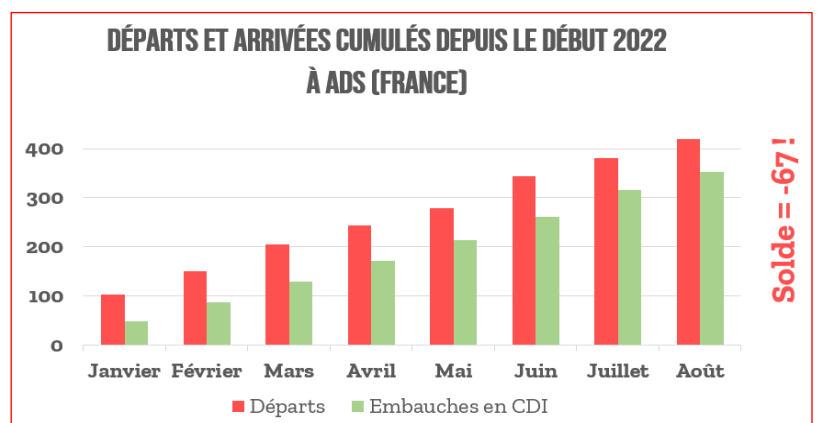
SAUVE QUI PEUT ?

En début d'année, la Direction s'était fixée un objectif de recrutement pour Airbus Defence & Space en France : +400 salariés en 2022. Après avoir supprimé quasiment autant de postes au dernier plan social !

Hélas, notre entreprise a perdu beaucoup de son attractivité : salaires en berne, moyens informatiques catastrophiques, charge de travail en hausse, processus lourds et inadaptés... Bilan : les salariés quittent le navire et la direction peine à recruter.

Fin août, le solde recrutements/départs était négatif avec 67 salariés de moins. On est très loin du compte !

Tous ces départs non remplacés laissent des équipes surchargées, avec des pertes de compétences importantes.



BON À SAVOIR : GASPILLAGE ?

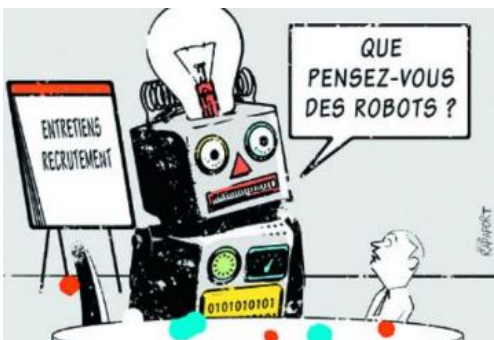
Nous sommes nombreux à prendre des sachets de condiment (ketchup, sauce salade...) à la cantine et parfois, il nous en reste à la fin du repas. La logique responsable nous amène à les déposer sur une table en sortie de cantine pour éviter le gâchis. ELIOR oblige les employés de la cantine à jeter tous les sachets de condiment qui ont été touchés par nos mains. Finalement, le mieux, c'est de les ramener chez nous ?

REWARD OPERATIONS FRANCE : RELATION DÉSHUMANISÉE ?

Reward Operations France que nous utilisons par exemple pour des démarches sur les arrêts maladie, la paie, la gestion du temps est déshumanisé.

Il n'existe plus de moyen de communication par téléphone pour le salarié. C'est un problème, car de nombreux salariés ont souvent des situations à expliquer et ont besoin d'une réponse rapide. Les formulaires et les robots (comme AskHR) mis en place ne remplaceront jamais la communication avec une personne et ne sont en outre pas accessibles depuis chez soi quand on ne télétravaille pas.

Sans remettre en question ces solutions automatisées, la Direction doit revoir rapidement sa copie afin d'améliorer la disponibilité des services Reward Operations France mais plus généralement des services RH.



Cela passe évidemment par une phase de recrutement et de formation, mais aussi par la (re)mise en place d'un service téléphonique efficace.

RAPPEL ACCIDENT DU TRAVAIL

Lorsque que vous êtes victime d'un accident du travail (AT), que cela soit dans l'entreprise, chez vous ou sur le lieu de votre mission, vous devez le déclarer à la sécurité sociale de la manière suivante :

- faire constater rapidement votre état par le médecin de votre choix qui déclarera l'accident du travail à la Sécurité via le formulaire « certificat médicale initiale » ;
- informer dans les 24h l'entreprise (médecine du travail) en décrivant le lieu, l'heure, les circonstances, le nom des témoins éventuels...

Vous trouverez toutes les informations dans le livret CGT sur la prévoyance/santé : <https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads/infos-pratiques/fiches-pratiques>

Attention : l'employeur aura tendance à émettre des réserves sur l'accident du travail. C'est une méthode vieille comme le monde qui peut lui permettre de diminuer sa cotisation AT, fixée

par la CARSAT - caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

L'employeur aura même tendance à vous marteler de faire attention car cela coûte cher à l'entreprise, comme si nous le faisons exprès.

Pourtant le code du travail est très clair (articles L4121-1...). C'est à l'employeur de s'assurer que les conditions de sécurité sont mises en place et qu'elles sont bien comprises de tous en adaptant les postes et les méthodes de travail et en mettant en place des actions de prévention, de formation et d'information.

N'oubliez pas, vous serez mieux indemnisé si vous déclarez un AT.

CPF : VERSEMENT DES 3000 EUROS

Si vous n'aviez pas eu d'entretien professionnel lors des 6 dernières années (hors entretien des objectifs), l'employeur doit vous verser sur votre compte CPF la dotation de 3000 euros.

Actuellement, certains l'ont reçue, **d'autres pas.**

La CGT a rencontré récemment l'inspection du travail. La CGT n'hésitera pas à la saisir pour faire respecter le code du travail et les obligations de l'employeur.

SALARIÉES DU CSE : LA GRÈVE, ÇA PAYE !

Les salariées des CSE de ADS Toulouse se sont mises en grève en revendiquant la conservation du contrat collectif ADS en matière de prévoyance/santé. En effet, avec RELOAD, la Direction, en douce, les faisait adhérer au contrat collectif groupe, moins avantageux. Elles ont été prévenues 3 semaines avant le début du nouveau contrat (1^{er} octobre). Finalement, ces salariées ont obtenu gain de causes grâce à leur grève.

Bravo à elles ! Le résultat de leur mouvement bénéficie également aux salariés du CSE d'Elancourt.



Notre priorité ? Être disponibles pour tous et à tout moment !



cgt_elt@airbus.com

Nous rencontrer ?

Jeudi à partir de 12h30 au local CGT et sur rendez-vous

